

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2023 A 19 HEURES

Présents : G. BASSET - S. BURGAT - M. GOUEFFON – F. JOUANET – J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - C. POMMIER – M. SIMON - B. TRONCIN – D. VIZIER.

Absents : Sylvain BONJEAN (procuration à Martine GOUEFFON) - Céline CHEVALIER (procuration à Sophie BURGAT) – Isabelle PETITJEAN (procuration à Michel SIMON) - Philippine VIMONT (procuration à Didier PAQUERIAUD).

Secrétaire de séance : Martine GOUEFFON

Ordre du jour_:

- ✚ Concession d'aménagement avec ASSEMBLIA - Bilan au 31 décembre 2022 et approbation du compte-rendu annuel d'activité de la ZAC

Il est proposé d'approuver le bilan actualisé au 31.12.2022 ainsi que le compte rendu annuel d'activité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Dénomination des rues des tranches 2 et 3 de la ZAC de la Garde

Suite à l'aménagement de la tranche 2 et 3 de la ZAC de la Garde, il convient de donner des noms aux futures rues. Il est proposé : rue des chênes et rue des Platanes.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables - Années 2010 à 2020

La trésorerie nous a fait parvenir un état des sommes à admettre en non-valeur pour la commune pour un montant total de 963.76 €. Il convient de délibérer pour accepter l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables (années 2010 à 2020)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- ✚ Compétence supplémentaire Moulins communauté : Versement des contributions au service d'incendie et de secours

La communauté d'agglomération de Moulins a intégré une nouvelle compétence : versement des contributions au service d'incendie et de secours par délibération du 30 juin 2023. Le Maire propose de donner un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins communauté.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Moulins Communauté

Moulins Communauté a approuvée le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) le 26 juin 2023. Les communes appartenant à la communauté d'agglomération doivent également approuver ce rapport dans les trois mois.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Désignation d'un référent déontologue du CDG 03

La loi 3DS prévoit que chaque élu local doit être en mesure depuis le 01 juin 2023 de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout soutien utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local. Le centre de gestion de l'Allier se propose de mettre en place un nouveau service référent déontologue. Il convient d'autoriser le Maire à signer une convention avec le CDG 03 pour la mise en place de la mission référent déontologue.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Gestion du budget de la boulangerie assujetti à la TVA dans le budget principal de la commune.

Suite au projet en cours d'aménagement d'une boulangerie, la gestion de cette activité sera gérée dans le budget principal avec un code service pour la récupération de la TVA. Il conviendra d'en faire la demande auprès de la trésorerie et du service des impôts des entreprises.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

La consultation des entreprises pour les travaux de la boulangerie se termine le 11 septembre.

Une réunion a eu lieu au CerFrance Terre d'Allier avec Mr Burgmayer (acquéreur de la ferme des Sigurets) et son conseiller pour un projet d'atelier d'engraissement et un méthaniseur. Il a déjà le même style d'exploitation à Saint Désiré. Il récupérerait le lisier de ses animaux et il a fait une proposition à INTEROVO pour prendre également leurs fientes de volailles. Il viendra dans un premier temps présenter son projet en commission générale.

Une première réunion a eu lieu hier pour le projet de la micro-crèche avec la CAF, le Conseil départemental et la MSA. Il faudra réfléchir au mode de gestion de cette crèche, privée ou gérée par la commune ou une association ou un centre social et réaliser l'étude d'opportunité à l'automne.

Les 125 ans de la caserne des pompiers ont lieu samedi 2 septembre, il y aura la levée des couleurs à 8h30, un défilé aux monuments aux morts à 9h, la cérémonie à partir de 10H30 suivi d'un repas à midi et d'animations l'après-midi.

Un moment de convivialité sera organisé vendredi avec les institutrices et le personnel gravitant autour des écoles pour la présentation de la nouvelle directrice de maternelle Charlotte GARRET et les nouveaux employés de la commune. Anne GRESSIER prend une disponibilité d'un an, Ophélie AUROUX travaillera à l'accueil de loisirs. Paulin SARTOUT effectuera une formation BPJPS avec le GEIQ et travaillera pour moitié à l'accueil de loisirs de Bessay et au centre social de Jaligny.

Le soutien scolaire reprend à la rentrée avec le centre social le mardi et jeudi soir. Des bénévoles seraient les bienvenus.

Le téléthon aura lieu le 9 décembre. Il serait plus judicieux qu'il ait lieu à Bessay en même temps que le marché de Noël qui a lieu cette année le 2 décembre, il faudra en discuter avec les associations qui interviennent pour le Téléthon.

Point sur les travaux de la Zac : les gros travaux sont terminés, il reste l'éclairage public et les plantations

Une réunion a eu lieu en juillet avec la DIRCE pour s'assurer qu'un tourne à gauche est bien prévu à la sortie de la zone d'activité du bout du monde, deux entreprises sont potentiellement intéressées pour s'installer dans cette zone plus l'agrandissement des établissements VIARD.

Il n'y a pas de panneau d'information pour l'aire de camping-car dans le centre bourg.

Les plateaux de la commune et les bancs pour les manifestations sont en mauvais état, il est proposé d'acheter de nouvelles tables beaucoup plus maniables par le service technique et ceux qui s'en servent. Il sera demandé au comité inter associatif s'ils peuvent participer en achetant les bancs, la commune prenant en charge les tables.

Michel SIMON propose de programmer une intervention du groupe de bénévoles pour le nettoyage du cimetière.

Quelques riverains se plaignent du bruit généré par la Compagnie du Biscuit et des éclairages la nuit.

Grégory BASSET signale le décès du patron d'INTEROVO, ses enfants reprennent l'entreprise.

Danielle MOUSSET signale que les vitraux de l'Eglise derrière l'autel commencent à se fissurer.

Jean Michel LAROCHE demande que le massif de fleurs à la sortie de la rue de la Jolivette sur la nationale soit modifié car ça rend la sortie de la rue de La Jolivette dangereuse.

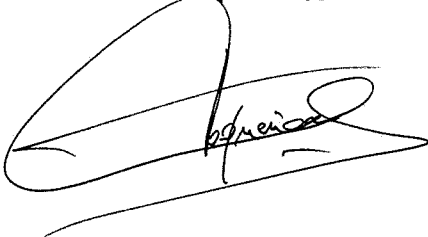
Il demande si les poteaux pour la fibre route de Gouise vont être enlevés, pas de nouvelles pour l'instant.

Remerciements de Brigitte SACRISTAN pour son cadeau à l'occasion de son départ en retraite.

Séance levée à 21 h.

Approuvé à la séance du

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



La secrétaire,
Martine GOUEFFON

